



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Nouveaux bulletins : inutile d'évaluer des compétences en pourcentage La FAE se réjouit du rétablissement du redoublement

Montréal, le 31 mai 2007 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) qualifie d'avancés intéressants l'annonce de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de rétablir le redoublement à chaque année d'études et de proposer un bulletin unique dans toutes les écoles du Québec. En utilisant des pourcentages pour rendre compte des notes aux élèves, la décision de maintenir l'évaluation des compétences disciplinaires ne viendra pas dissiper la confusion pour comprendre le niveau d'apprentissage des élèves.

« On se trompe d'unité de mesure quand on utilise les pourcentages pour évaluer le développement des compétences. C'est comme si on voulait mesurer une distance en litre. Les pourcentages sont clairs quand ils rendent compte du niveau d'acquisition des connaissances. Les enseignantes et les enseignants, de même que les parents, ont toujours réclamé que le bulletin puisse rendre compte de l'acquisition des connaissances avec des notes en pourcentages plutôt que du développement des compétences tel que le préconise actuellement la réforme, » de commenter M^{me} Nathalie Morel, vice-présidente de la FAE.

Par ailleurs, le retour des moyennes de groupe est accueilli favorablement même s'il ne s'agit pas d'une demande majeure. Quant au fait que l'on ne doit plus évaluer systématiquement les compétences transversales n'est que la demie d'une bonne nouvelle puisqu'elles sont maintenues dans le bulletin et qu'elles devront être commentées.

Finalement, la FAE souhaite que l'avis demandé au Conseil supérieur de l'éducation sur la façon dont le bulletin doit rendre compte de l'acquisition des connaissances puisse enfin illustrer la priorité à accorder à l'acquisition et l'évaluation des connaissances.

La FAE représente quelque 27 000 enseignantes et enseignants des écoles primaires et secondaires ainsi que des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle de même que le personnel scolaire des Écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Information : Yves Parenteau (514) 910-3195 (cell.)